

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Réunion du vendredi 19 décembre 2014**

**Présents :**

ALVES PIRES Alcino  
BELRHITI Catherine  
BENSALAH Abdelkader  
BOULET Philippe  
BUI Michel  
BUI XUAN Yves  
CHEVALIER Michel

COUSINIE Thierry  
DALLERAC Francis  
DIDIER Francis  
DUMONT Gamra  
FERACCI Jean-Michel  
LAUFFENBURGER Patrick  
LAURENCE Bernardina  
MARMION Chantal

MARTINEZ Francisco  
ORTEGA Raphaël  
PACCOUD Roger  
PONTABRI Pierrette  
RAVASSAUD Raymond  
ROMAN Franco  
SUDORRUSLAN Rachel  
VENET Gilles

**Absents excusés :** BOBILLIER Jean-Paul, BOUZRAR Maryvonne, CHEREAU Franck, GEORGEON Alain, JULHE Jean-Louis, PERONNET Dominique, PUVELAND Hervé.

**Absents non excusés :** aucun

**Membre de droit :** ROSSO Patrick

Ouverture de la séance par le Président à 17h30.

**1- ALLOCUTION DU PRESIDENT**

---

✓ Le président débute cette réunion par l'annonce de la démission de M. DESCHAMPS de son mandat au sein du Conseil d'administration de la fédération. Il a également quitté ses fonctions au sein de la ligue du Val d'Oise. Ces décisions sont motivées par des raisons de santé.

✓ Concernant l'actualité sportive internationale, vous avez pu remarquer que le CIO a dernièrement adopté 40 propositions, qui correspondront à sa nouvelle politique.

Concernant les Jeux Olympiques, le principe du nombre maximum d'athlètes est maintenu, mais la nouveauté vient du fait que le nombre de sports et d'épreuves peut évoluer. A titre d'exemple, le président du CIO a déclaré que s'il y avait une réduction du nombre d'athlètes dans tous les sports de combats, il peut être envisagé de faire entrer l'épreuve du karaté au programme des Jeux Olympiques.

Cette décision appartiendra aux COJO (comité d'organisation des jeux olympiques), qui seront libres de proposer de nouveaux sports ou disciplines.

Il convient de préciser que les nouvelles épreuves seront approuvées par l'exécutif du CIO composé de 15 membres, alors qu'un nouveau sport (tel que le karaté) devra être proposé par le COJO et ensuite approuvé par la session du CIO la plus proche. La session étant composée de 114 membres.

Ces dispositions seront applicables à partir de 2020.

A ce titre, un important lobbying est exercé au Japon, d'un point de vue politique.

✓ Dans le cadre du projet d'agrandissement de la salle de réunion par le biais de l'achat d'un espace vide se situant en dessous de cette dernière, la fédération a obtenu le permis de construire correspondant.

Il convient désormais d'attendre l'assemblée générale du syndic pour faire valider une telle proposition.

✓ La fédération va procéder à la couverture de la terrasse du centre national d'entraînement afin de créer une salle polyvalente dont le besoin se ressent notamment lors des sessions de formations dispensées au centre.

## **2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 SEPTEMBRE 2014**

---

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le procès verbal de la réunion du 12 septembre 2014.

## **3- CLOTURE DES COMPTES DE LA SAISON 2013/2014**

---

Intervention du trésorier, M. Philippe BOULET.

### PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

- Résultat de l'exercice est de 224.116 € ;
- Augmentation des licences entre les saisons 12-13 et 13-14 est de 4800 licences environ (160 K€) ;
- Ouverture du Pôle Montpellier : coût de la construction est de 2 400 000 euros. La fédération a obtenu des subventions d'investissement (région 200 000 euros et CNDS 340 000 euros) et réalisé un emprunt 1 300 000 euros sur 14 ans à 3.3 % ;
- Construction de la mezzanine : coût de la construction est de 150 000 euros avec une subvention d'investissement de la région de 30 000 euros ;
- Mise en service du logiciel de compétition (262 K€) le 01/12/2013 date comptable de mise en service ;
- Signature du contrat de crédit-bail pour les photocopieurs avec RISO ;

- Cession des valeurs mobilière de placement Barclays (le cours étant suffisamment haut pour ne pas subir de perte). Nous avons retrouvé l'investissement initial de 400 000 euros ainsi que les coupons de l'un (SEVEN +2) des deux investissements, cumulé sur les années antérieures cela représente 85 000 euros ;
- Redressement fiscal de 134 000 euros : 120 000 euros de TVA déductible Championnat du monde + 14 000 euros pour une erreur de Base calcul pour la taxe sur les bureaux. Ceci est réglé à ce jour.

### TRESORERIE CLOTURE

A la clôture la trésorerie s'élève à 1.200.000 €.

Elle se décompose ainsi : 1.000.000 € de fonds immédiatement disponible dont (500 000 € issue de la cession Barclays) et de 200.000 € de valeur mobilière de placement sur la société générale (contrepartie bloqué pour un emprunt).

### INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Madame Petit, représentante du cabinet de commissaire aux comptes Berdugo et Metoudi, a pris la parole pour indiquer qu'elle n'a pas de commentaire sur ce qui a été présenté au préalable et que les comptes sont certifiés sans réserves.

Elle attire simplement l'attention sur les notes présentes en annexe.

D'une manière générale, l'intervention du commissaire aux comptes s'est déroulée dans de bonnes conditions.

A la suite de ces présentations, il est proposé au comité directeur de voter ces comptes.

Vote pour l'approbation des comptes de l'exercice 2013/2014:

- contre : 0
- abstention : 0
- pour : unanimité

### 4- REVISION DU BUDGET 2014/2015

---

Cette révision a notamment été nécessitée par l'augmentation de la masse salariale et la hausse des frais de différents services. Ceci s'explique principalement par l'embauche de nouveaux salariés et l'attribution de la délégation pour la discipline du WUSHU.

Outre les frais accompagnants l'arrivée de la discipline du WUSHU à la fédération, un reliquat de 30 000 € de la subvention ministérielle pour le WUSHU a également été attribué.

Enfin, il est à noter l'ajustement du poste amortissement (- 50 000 €) suite à une surestimation.

Vote pour l'approbation de la révision du budget 2014/2015 :

- contre : 0
- abstention : 0

- pour : unanimité

## **5- ADOPTION DU BUDGET 2015/2016**

---

Ce budget prend en considération la participation de la fédération à l'organisation du Championnat d'Europe des régions à hauteur de 50 000 €.

En l'état actuel, ce budget présente un résultat prévisionnel de 183 884 €.

Toutefois, il convient de rester prudent sur les chiffres car les charges augmentent constamment avec l'activité qui croit et que la dernière hausse de la licence a été reversée aux comités départementaux.

Sans recette supplémentaire il sera difficile de supporter les charges. A ce titre, il est proposé au conseil d'administration d'avancer l'augmentation de la licence de un euro à septembre 2015 au lieu de septembre 2016.

Vote pour l'approbation de cette proposition :

- contre : 0
- abstention : 0
- pour : unanimité

Cette proposition sera donc soumise pour approbation à la prochaine assemblée générale.

## **6- PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JANVIER 2015**

---

✓ La fédération a reçu une demande de constitution d'un organisme départemental fédéral dans le ressort géographique de Mayotte.

Après présentation du dossier, il apparaît que les statuts transmis ne sont pas conformes aux modèles de statuts de comités départementaux qui s'imposent à ces derniers. Aussi, les obligations issues de l'article 5 des statuts de la FFKDA ne sont pas respectées.

Ainsi, le conseil d'administration, à l'unanimité, ne donne pas de suite favorable à cette demande.

✓ Le groupe de travail sur la cotisation fédérale s'est réuni à deux reprises. Il ressort de ces deux réunions que l'ensemble des participants sont favorables à la mise en place de cette cotisation fédérale.

La proposition issue de ces débats est la suivante : une cotisation à 250 €.

Il convient tout de même de relever un éventuel problème d'application dans un futur dit immédiat, ainsi plusieurs propositions sont soumises au vote.

Proposition 1 (abandon du projet) : 1 voix ;  
Proposition 2 (application dès septembre 2015) : 3 voix ;  
Proposition 3 (application dès septembre 2016) : 13 voix ;

Il y a également une abstention de vote

Ainsi, il sera proposé à l'assemblée générale de la fédération une mise en place de la cotation fédérale à partir de septembre 2016.

Enfin, il convient de préciser qu'il faudra maintenir un tarif différent pour les disciplines associées.

## **7- PROPOSITION ET VOTE DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Après présentation et quelques observations, le conseil d'administration passe au vote.

Vote pour l'approbation de l'ordre du jour :

- contre : 0
- abstention : 0
- pour : unanimité

## **8- ADOPTION DES RESOLUTIONS A VOTER LORS DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE**

Après présentation et quelques observations, le conseil d'administration passe au vote.

Vote pour l'approbation des résolutions:

- contre : 0
- abstention : 0
- pour : unanimité

## **9- INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL**

✓ Il convient de noter qu'il y a eu une forte activité sur le dernier trimestre et un nouveau redéploiement de la DTN a été mis en place.

✓ Pour les demandes de subvention, il est conseillé de s'appuyer sur le projet fédéral.

✓ Le bilan des Championnats du Monde est satisfaisant avec 8 médailles où la France se classe 3<sup>ème</sup> nation.

Chez les féminines il y a une nouvelle génération très prometteuse, et c'est ce qui nous manque actuellement dans l'équipe masculine où il faudra vraisemblablement patienter davantage.

La fédération est aussi attentive sur le caractère socioprofessionnel des athlètes de haut niveau.

Il faut savoir que les critères d'accession au haut niveau sont de plus en plus difficiles. Notre liste des athlètes de haut niveau est inférieure à 120 athlètes désormais !

De plus, avec la délégation pour la discipline du WUSHU, nous étions dans l'obligation de créer un PES pour cette discipline. La difficulté que cela représente est que les critères sont bien moins élevés que dans le karaté.

✓ Les arts martiaux vietnamiens connaissent une très belle vitalité dans le cadre de leur activité.

Lors des Championnats d'Europe qui se sont déroulés en Pologne, la France termine la compétition en tant que 1<sup>ère</sup> nation.

✓ Pour terminer son exposé, le DTN réalise un état des licences au sein des disciplines associées.

## **10-DOSSIERS CONTENTIEUX**

---

La fédération, après avoir subi un contrôle fiscal, est désormais en train d'être soumise à un contrôle URSSAF.

## **11-PROJET DE MODIFICATION DU REGLEMENT MEDICAL**

---

Un document mettant en avant les modifications envisagées est présenté.

Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'un document définitif, il doit être retravaillé et présenté de nouveau au conseil d'administration, dans sa version finale.

## **12- QUESTIONS DIVERSES**

---

✓ Une présentation est faite sur les améliorations mise en place au service licence et particulièrement sur les données relatives aux évolutions du nombre de licences.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, la réunion du conseil d'administration s'est terminée à 20h30.

Le Président  
Francis DIDIER

Le Secrétaire Général  
Alcino ALVES PIRES